

L'hon. M. Chevrier: Je demande ce service au ministre, parce que je n'ai pas réussi à obtenir moi-même une copie du discours.

Permettez-moi d'examiner maintenant le programme que le ministre a expliqué lorsqu'il m'a interrompu. Dût-on donner suite aux propositions du président de la commission d'assurance-chômage, comme le ministre en fournit l'assurance, je suis certain que cela aiderait fort à redresser la situation. Je pose la question suivante au ministre. N'est-il pas exact que ce poste, destiné à cette fin, ne se trouvait pas dans les crédits actuels?

L'hon. M. Starr: Pas autant que je sache. J'ignore ce dont l'honorable député veut parler, à savoir s'il parle de la formation professionnelle ou des cours approuvés par la commission d'assurance-chômage. S'il veut parler des cours approuvés par la commission d'assurance-chômage, c'est tout à fait différent.

L'hon. M. Chevrier: Je songeais aux deux, mais plus directement au programme de formation professionnelle.

L'hon. M. Starr: En ce cas, le programme a été établi et approuvé par le gouvernement, et nous avons affecté une somme d'argent à ce programme qui s'étend sur une période de cinq ans, et qui représente 40 millions de dollars.

L'hon. M. Chevrier: Je saurais gré au ministre,—et je suis sûr que tous ceux qui siègent de ce côté-ci de la Chambre seront du même avis,—de bien vouloir examiner les propositions du président de la commission d'assurance-chômage à cet égard, parce que, selon moi, il s'agit d'une proposition qui mérite une sérieuse considération.

L'hon. M. Starr: J'enverrai à l'honorable député copie de son discours.

M. le président: A l'ordre, Je regrette de devoir interrompre l'honorable député de Laurier, mais son temps de parole est écoulé.

M. MacInnis: Monsieur le président, en prenant la parole maintenant, il est évident que je répéterai certaines choses. Cependant, je voudrais aujourd'hui consigner quelques observations au compte rendu. Une fois encore, le député d'Essex-Est essaie de poser au champion des ouvriers. On a parlé de la mémoire, et tout ce que je puis dire c'est que certains ont la mémoire courte. En effet, quand le député d'Essex-Est appartenait, l'année dernière, au comité des relations ouvrières, il a jugé absolument nécessaire de s'absenter afin de faire préparer une liste de questions par le bureau libéral des recherches. Il ne connaissait pas assez bien la situation, ou les conditions de travail,

pour arriver au comité prêt à improviser ses questions et à discerner les réponses justes des autres.

Il y a quelques jours à peine, le député d'Essex-Est a répondu à une question directe à la Chambre, ainsi qu'on peut le constater en consultant la page 1078 du hansard, première colonne:

Lorsque j'étais membre du gouvernement, mon honorable ami sait évidemment qu'en tant que membre du cabinet je ne pouvais pas prendre la parole pour critiquer le gouvernement du jour.

C'est là l'attitude de l'honorable député qui veut aujourd'hui s'ériger en champion de la cause ouvrière. L'an dernier et encore cette année, l'opposition officielle a proposé l'ajournement de la Chambre afin de débattre la crise du chômage. A ce propos, je ne pourrais faire mieux que de rapporter ce que disait la *Gazette* de Montréal le 11 février de l'an dernier:

Le lundi où les partis de l'opposition pouvaient choisir leur propre sujet de discussion est enfin arrivé. Et qu'ont-ils choisi? Ont-ils opté pour la crise du chômage qui était d'une extrême importance il y a à peine cinq jours et qui a pris, de façon inexplicable, des proportions alarmantes depuis le 30 janvier? Un autre choix était-il possible? Assurément. Après mûre réflexion, les libéraux ont amorcé un débat sur les relations fédérales-provinciales.

L'honorable député de Gloucester tente aussi de poser, surtout dans ma circonscription, au champion du mineur de charbon. Je me répète, je le sais, mais je tiens à rappeler à la Chambre encore une fois que s'il est le critique en matière de charbon, c'est par la force des circonstances. Il ne porte aucun intérêt à la question, il ne s'y entend pas du tout et il a même admis que c'était la première fois qu'il visitait une houillère dans cette région.

Ces chiffres ont été invoqués,—et je n'en reparlerai plus aujourd'hui,—mais je voudrais, une fois de plus, signaler ce qu'a fait le parti libéral de 1936 à 1940, quand il était au pouvoir. En 1936, 12.8 p. 100 de la main-d'œuvre chômaient. En 1937, 9.1 p. 100; en 1938, 11.4 p. 100; en 1939, 11.4 p. 100 et en 1940, même après neuf mois de guerre, 9.2 p. 100. J'affirme très énergiquement que la seule chose qui les a sortis du pétrin, c'est la deuxième guerre mondiale.

L'hon. M. Martin: Mon honorable ami présente des données statistiques très intéressantes. Nous dirait-il d'où il tient ces chiffres et à quels mois ils s'appliquent?

M. MacInnis: Au 1^{er} juin de 1936, 1937, 1938, 1939 et 1940. J'en ai déjà parlé pendant la session. Ils émanent du B.F.S.

L'hon. M. Martin: Dans quelle page de la publication du B.F.S. les trouve-t-on?

M. Bell (Saint-Jean-Albert): Étiez-vous député alors?